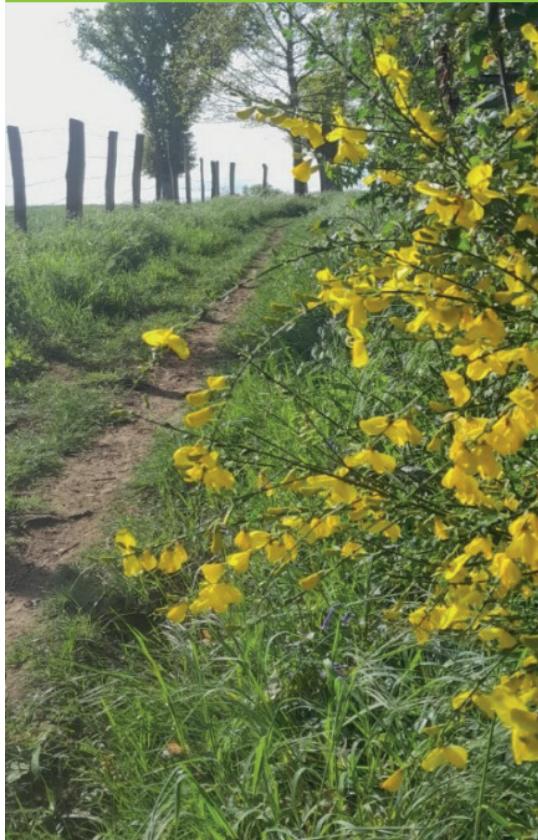


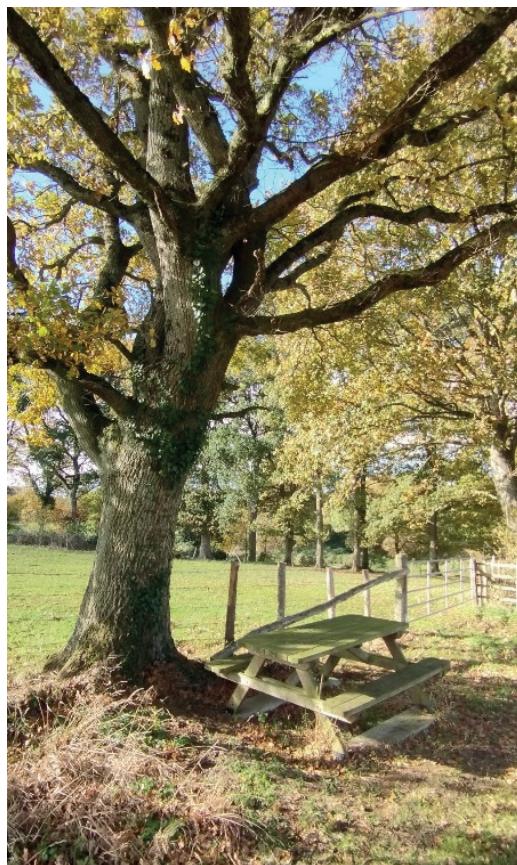


Le P'tit
Souilléen

Décembre 2025



*Bien vivre à Souillé...
naturellement !*



Sommaire

Édito p.3

Mot des conseillers départementaux p.4

Vie communale p.5

Vie scolaire p.9

Vie associative p.11

Urbanisme p.16

Fermeture de réseau cuivre p.17

Vigilance p.18

Budget p.21

Travaux p.25

Vie municipale p.27

Responsable de publication : commission communication, Mairie Souillé

Maquette / création : Compo 72 (www.compo72.com)

Impression : Compo 72

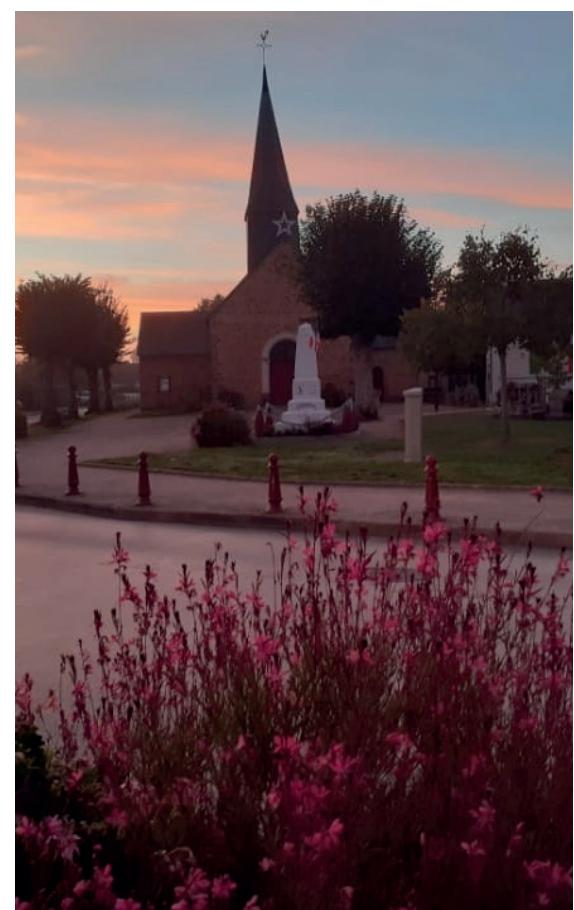
Tirage : 350 exemplaires

Date de publication : Décembre 2025

Ce bulletin a été totalement financé par les encarts publicitaires.

Merci aux entreprises et commerçants ayant participé à cette réalisation.

Merci aux photographes amateurs, qui nous ont permis d'illustrer ce bulletin : Cécile, Christophe, Michel et Rodolphe



Édito



Chères Souilléennes, chers Souilléens,

Alors que s'achève le mandat municipal 2020-2026, c'est avec beaucoup d'émotion que je m'adresse à vous pour la dernière fois en tant que maire de notre belle commune.

J'ai exercé ce mandat avec sincérité, avec humilité, et avec la volonté constante d'être à la hauteur de la tâche qui m'a été confiée. Rien n'aurait été possible sans toutes celles et ceux qui m'ont accompagnée : les agents, les élus, les bénévoles. A toutes et à tous, je veux vous dire merci. Merci pour votre écoute, vos encouragements. Vous avez fait de ce mandat une aventure collective et profondément humaine.

Ces six années ont été marquées par de nombreux défis, avec l'équipe municipale et le soutien constant des habitants, nous avons œuvré pour faire de Souillé une commune toujours plus agréable à vivre, dynamique et fleurie.

Nous avons travaillé sans relâche pour améliorer le quotidien de chacun :

- Embellir et entretenir nos espaces publics, animer par des décors, renforçant l'identité d'un village dynamique dont nous sommes fiers,
- Améliorer l'éclairage public pour sécuriser les sentes piétonnes, les abris de bus...
- Réduire la facture énergétique en équipant une partie de l'éclairage public en LED,
- Renforcer la sécurité par l'aménagement de Stop, la création de passages piétons dans le centre bourg, l'installation de visiophone à l'école,
- Réhabiliter la mairie et son aménagement extérieur avec un accès PMR,
- Engager des travaux d'embellissement de la salle polyvalente,
- Équiper les classes de vidéoprojecteurs interactifs et d'ordinateurs,
- Installer un dégrilleur pour répondre à la demande des services de l'Etat,
- Lancer un schéma directeur en vue d'améliorer les réseaux d'assainissement,
- Soutenir constamment les associations, véritables piliers de la vie locale, à l'œuvre encore et toujours pour l'animation de notre village.

L'année 2026 marquera la fin de mon engagement en tant que maire. Après 12 années au service de Souillé, j'ai fait le choix de ne pas me représenter lors des prochaines élections municipales. Je me réserve l'opportunité de vivre ma retraite professionnelle recentrée sur ma vie familiale et amicale. La fonction de maire est exigeante et demande beaucoup de temps, de présence, d'investissement.

Je partirai avec la satisfaction d'avoir contribué, avec vous, à renforcer le lien social, à valoriser notre cadre de vie et à faire rayonner notre commune bien au-delà de ses frontières. Je tiens à vous remercier sincèrement pour votre confiance, votre implication et vos idées, qui ont nourri notre action et donné du sens à notre engagement.

En 2026, une nouvelle page s'ouvrira pour Souillé. Je garderai toujours un attachement profond à notre village, à ses habitants et tout ce que nous avons construit ensemble.

Je vous remercie du fond du cœur pour votre confiance et votre amitié tout au long de ces années.

Je vous souhaite une excellente année 2026.

Catherine Chaligné

Le mot des conseillers départementaux



Madame, Monsieur, Chers Amis,

De retour des Assises des Départements de France, organisées cette année à Albi, nous tenons à partager avec vous les enseignements de ce rendez-vous national.

Comme partout en France, notre département fait face à des préoccupations budgétaires importantes : hausse des charges sociales, augmentation continue des besoins en solidarités humaines, pressions financières sur les infrastructures et les services publics de proximité. Ces défis sont réels et nous en sommes pleinement conscients.

Mais ces assises ont également été marquées par un message porteur d'espoir : les Français aiment leur Département.

L'enquête présentée à Albi l'a confirmé avec force. Les habitants reconnaissent le rôle essentiel que jouent les départements dans leur quotidien : soutien aux personnes âgées, protection de l'enfance, routes et mobilités, collèges, aménagement du territoire.

Le lien de confiance demeure solide et nous le partageons avec la commune. En effet, après 235 années d'existence, le couple département/commune, est aujourd'hui l'échelon le plus plébiscité, constituant ce binôme de proximité solide, efficace sur lequel repose la confiance des habitants.

Cette confiance nous oblige.

Elle nous oblige à poursuivre nos actions en responsabilité, lucidité et détermination. Malgré les tensions financières, notre engagement reste intact, garantir à chacun et chacune un service public proche de vous, efficace et humain. Nous continuerons à défendre les ressources nécessaires pour que notre Conseil départemental puisse répondre à ces attentes et préparer l'avenir.

Si la période que nous traversons est sans nul doute tumultueuse, nous avons choisi de nous retrousser les manches et de trouver ensemble des solutions pour agir, pour construire, encore et toujours mieux la Sarthe de demain.

Nous affirmons donc ici avec conviction, que le Département à côté des communes, demeure un échelon essentiel, à taille humaine, au service de chacun.

Ce mandat de conseiller départemental qui nous a été confié nous permet de mener à bien des projets passionnants pour la Sarthe et pour les Sarthois. Durant les quatre dernières années, nous en avons concrétisé de nombreux projets : le déploiement de la fibre dans toute la Sarthe. Nous avons initié un ambitieux plan pour l'enfance de près de 115 millions. Nous avons poursuivi de nombreux chantiers, développé nos infrastructures, rénové et restructuré nos collèges. Nous répondons « présents » pour nos aînés, pour les plus fragiles. Nous favorisons le maintien à domicile et contribuons toujours à la rénovation des EPHAD. Nous sommes également au rendez-vous d'une des premières préoccupations de nos concitoyens qu'est la santé avec le Médibus. La liste est longue et nous en sommes fiers.

Nous préparons l'avenir en améliorant la vie quotidienne des Sarthoises et des Sarthois et au plus près, celle des habitants de votre commune. Être élu au Conseil départemental, aujourd'hui, c'est agir concrètement au service de tous. C'est demain, encore, et toujours, bâtir un territoire solidaire, attractif et durable.

**Véronique Cantin et Thierry Lemonnier
Vos conseillers départementaux**



© Olivier AUSSAGL Octobre 2024

Vie Communale

Cérémonie du 8 mai

Vous étiez nombreux à venir vous rassembler au Monument aux Morts, autour de l'Harmonie Musicale de Souligné-sous-Ballon, pour commémorer le 80^{ème} anniversaire de l'armistice de la Seconde Guerre Mondiale. Après le dépôt de gerbes au monument aux morts, Madame Catherine Chaligné a lu le discours du Ministre des Armées, Sébastien Lecornu et de la Secrétaire d'Etat chargée des Anciens combattants et de la Mémoire. Un vin d'honneur servi à la salle polyvalente a clôturé cette commémoration.



Intervillages



Pour la troisième année consécutive, Souillé a participé à la rencontre des Jeux Intervillages qui s'est déroulée le samedi 28 juin à Saint Jean d'Assé. Étaient représentées les communes de Saint-Jean-d'Assé, Souillé, la Guierche et Courceboeufs.

C'est sous un soleil de plomb que la journée s'est déroulée dans la bonne humeur, se terminant par la victoire de Souillé. Un grand bravo à tous les participants qui ont su défendre la commune de Souillé avec brio !



Défilé aux lampions du 14 juillet



Malgré l'annulation du feu d'artifice, la traditionnelle retraite aux flambeaux a été organisée dans un contexte festif. De nombreux enfants et parents ont suivi le cortège menant à La Guierche, permettant à ses habitants de nous rejoindre.

Chantier argent de poche

Cette année, pendant les vacances scolaires d'été, un « chantier argent de poche » a été organisé du lundi 21 juillet au vendredi 25 juillet. Six jeunes du village se sont retrouvés tous les matins pour relooker du mobilier de la cour d'école ainsi que monter la table de tennis de table. Ce chantier a été organisé en partenariat avec la Maison des Projets du territoire Maine Coeur de Sarthe. Ce dispositif a permis aux jeunes de repartir avec 75€ pour les cinq demi-journées travaillées. La commune remercie Cyrielle, Eliott, Gabriel, Maxime, Nathan, Timéo, qui se sont investis pleinement dans cette mission.



Journée du patrimoine

Pour les 42^{ème} journées européennes du patrimoine, les samedi 20 et dimanche 21 septembre 2025, la Commune de Souillé a ouvert son église ainsi que les portes de son four à chanvre communal. Les visiteurs ont pu découvrir des photographies relatant l'histoire du chanvre. Nous vous invitons également à découvrir le parcours interactif du chanvre avec sa randonnée de 8 kms.



Fleurissement



La commission embellissement met un point d'honneur à assurer un fleurissement optimal de la commune. En respectant les orientations des élus : réaliser des économies et assurer une meilleure gestion environnementale de l'eau. Les membres ont fait le choix d'augmenter le nombre de plantes vivaces dans la composition de ses massifs, plus résistantes aux caprices de la météo.

Inauguration de la table de tennis de table à l'école de Souillé



Le mardi 7 octobre, les élèves de l'école de Souillé ont eu le plaisir d'assister à l'inauguration officielle d'une nouvelle table de tennis de table installée dans la cour de récréation. Un équipement attendu avec enthousiasme, qui vient enrichir les activités sportives proposées aux enfants.



Cette acquisition a été rendue possible grâce au soutien financier de la Fédération Française de Tennis de Table (FFTT) et à une subvention du dispositif NEFLE (Notre École, Faisons-La Ensemble), qui accompagne les initiatives visant à améliorer le cadre de vie scolaire.

Noces d'or

Le samedi 13 septembre, à l'occasion de leurs 50 ans de mariage, c'est avec plaisir que Catherine Chaligné a procédé au renouvellement des vœux de Jacqueline et Guy-Marie (ancien conseiller municipal). Leur attachement à la commune, pour y avoir vécu de 1998 à 2016, a conforté leur choix de célébrer cet évènement à Souillé, en présence de leur famille et amis.



Arbres de naissances

Samedi 11 octobre, parents, enfants et bénévoles étaient rassemblés pour célébrer un moment symbolique avec la plantation des arbres de naissances. Les membres de la commission embellissement ont choisi un Noisetier, un Chitalpa et un Albizia. Les 29 familles pourront ainsi voir grandir ces arbres en même temps que leur enfant et participer ainsi au verdissement de la commune.



Exposition de Maine Sciences



Le mercredi 5 novembre, Maine Sciences, en collaboration avec l'Établissement Public Territorial du Bassin de la Sarthe, vous ont offert l'opportunité de découvrir gratuitement une exposition interactive autour du thème « l'eau milieu de vie ». Les 4 et 6 novembre, les enfants des classes de CE2 et CM2 ont pu y participer, notamment par des jeux de découvertes mis à disposition ainsi que la présence d'un animateur.

Cérémonie de l'armistice du 11 Novembre 1918

Le cortège, composé de plus d'une quarantaine de personnes, est parti de la Mairie, précédé de l'harmonie musicale de Souligné-sous-Ballon, pour se réunir autour du Monument aux Morts où 2 gerbes ont été déposées (ACPG – CATM et Mairie). Un discours préparé par Madame Catherine Vautrin, Ministre des Armées et des Anciens combattants et de Madame Alice Rufo, Ministre déléguée à la Mémoire et aux Anciens Combattants a été lu par Madame le Maire. Après une minute de silence, et au son de la Marseillaise, le groupe s'est ensuite rendu au cimetière. Pour clore la cérémonie, toutes les personnes présentes ont été cordialement invitées au pot de l'amitié à la salle polyvalente.



Repas des aînés



Mardi 11 novembre, les deux maires, les élus des communes de Souillé et de La Guierche ainsi que les aînés ont participé au traditionnel repas offert par les municipalités aux personnes de plus de 70 ans. Au son de l'orchestre de Bruno Buon, tout en dégustant le repas préparé par La Petite Auberge de Saint Jean d'Assé, les convives ont pu passer une agréable journée. Ce repas annuel est un moment fort de la vie communale.

Décorations du village



Les élus et les bénévoles se mobilisent tout au long de l'année pour décorer la commune en fonction des saisons ou des temps forts. Cela suscite l'admiration des promeneurs et l'attrait des photographes et, à ce titre, nous recevons de nombreux messages de félicitations. Nous remercions tous les bénévoles qui oeuvrent régulièrement dans notre commune pour l'embellir et la rendre plus vivante.



Vie Scolaire

L'école de Souillé : bouger, partager et apprendre autrement

Avec 109 élèves répartis en cinq classes, l'école de Souillé continue de développer des projets en faveur du bien-être des enfants et du lien intergénérationnel.

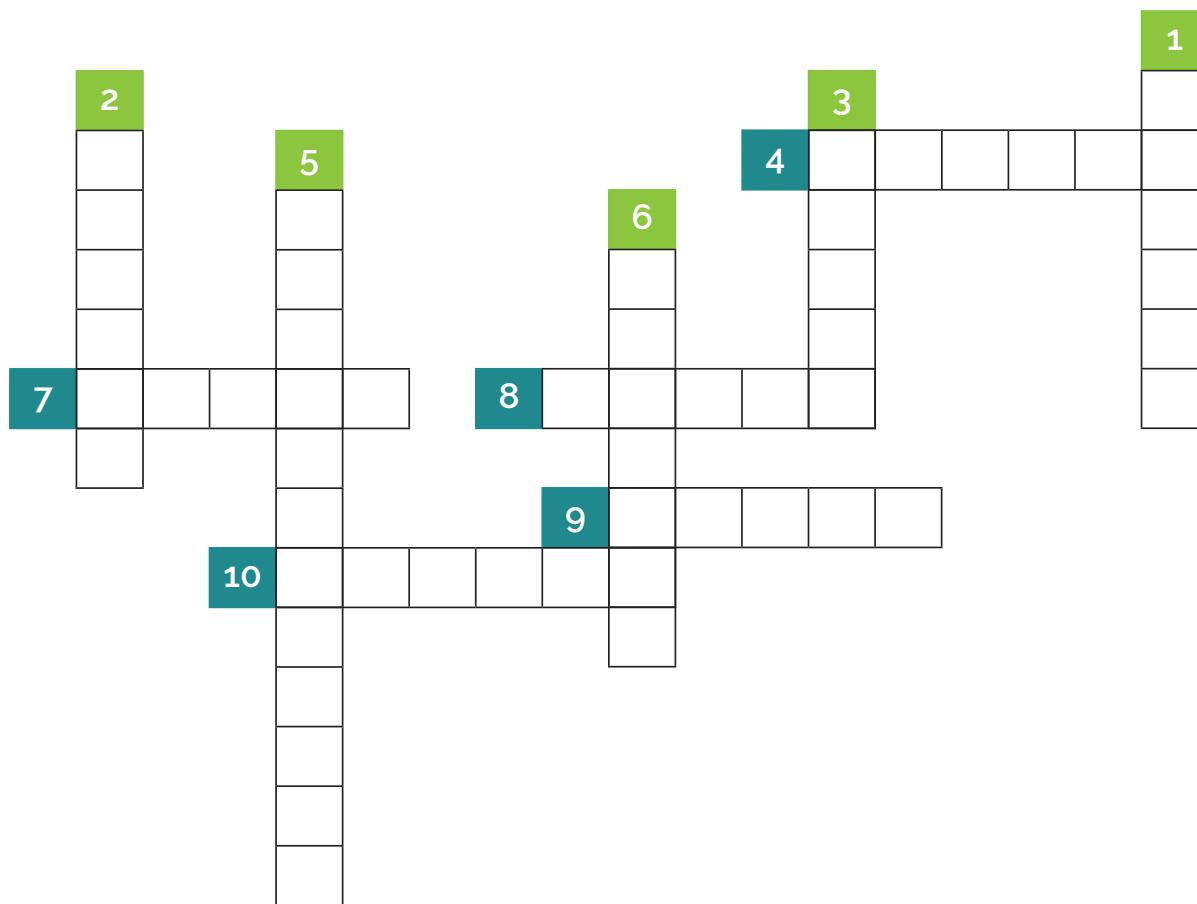
- Lancer un schéma directeur en vue d'améliorer les réseaux d'assainissement.

Des activités avec les personnes âgées du village seront organisées au mois de décembre. L'objectif est de créer du lien entre les générations autour d'activités partagées, comme des jeux ou des lettres.

Au mois de mars, les élèves seront sensibilisés à l'usage excessif des écrans. Cette action, menée en partenariat avec la Maison de Santé de Ballon, vise à encourager un usage raisonnable du numérique et à promouvoir des activités variées et équilibrées au quotidien (jeux à l'extérieur, vélo, jeux de société...).

Une manière de renforcer l'ancrage de l'école dans son territoire, tout en cultivant les valeurs de respect, de solidarité et de convivialité.

Le matériel de l'écolier (écrit par les élèves de l'école de Souillé)



Horizontal	Vertical
4. On apprend à écrire des lettres en attaché dedans.	1. Il sert à écrire. Il peut avoir des mines de différentes couleurs. Les mines peuvent se casser.
7. Objet qui sert à tracer des traits droits.	2. Il sert à colorier. Il peut avoir des mines de différentes couleurs. Il a un bouchon.
8. On l'utilise pour effacer le crayon à papier.	3. C'est quelque chose que tu étales sur le dos d'une feuille pour coller sur une autre feuille.
9. Objet qui permet d'écrire avec de l'encre.	5. Objet qui sert à aiguiser la mine des crayons.
10. Objet qui permet de tracer des cercles.	6. On peut y ranger nos stylos.

SIVOS (Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire)

Départ de Stéphanie Lefèvre, secrétaire du SIVOS : un grand merci pour son engagement et son professionnalisme



La secrétaire du SIVOS, Stéphanie Lefèvre, a été mutée au mois de juin dans une autre collectivité. Présente depuis 2017, elle a marqué de son empreinte la vie du syndicat intercommunal, tant par ses compétences que par sa disponibilité.

Responsable de la gestion d'une équipe de 13 agents techniques, elle a su faire

preuve d'une grande rigueur et d'un sens aigu du management. Grâce à sa capacité d'écoute et à son efficacité, elle a su instaurer un climat de confiance au sein de l'équipe, tout en veillant au bon fonctionnement quotidien des services. Toujours disponible et réactive, Stéphanie Lefèvre a su s'adapter à chaque nouvelle situation avec une aisance exemplaire, quitte à remplacer les agents en cas de nécessité.

Les élus du SIVOS la remercient chaleureusement pour son implication sans faille et lui souhaitent une

pleine réussite dans ses nouvelles fonctions. Ils en profitent également pour souhaiter la bienvenue à sa remplaçante, Catherine Nouvel, à qui ils adressent tous leurs voeux de réussite dans cette nouvelle mission.

• Tarifs périscolaires

Le 27 mai, les élus ont voté les tarifs périscolaires pour l'année scolaire 2025-2026. Le tarif des garderies du matin et du soir reste inchangé ; le prix des repas augmente pour suivre l'augmentation des tarifs de notre fournisseur de repas Convivio.

Garderie du matin 2€

Garderie du soir 2.25€

Repas enfant : 4.26 €

Repas adulte/ Repas exceptionnel 5.20 €

• Délibérations sur site Intramuros mairie de Souillé

Vous trouverez désormais les délibérations du SIVOS sur l'application IntraMuros.

• Le SIVOS a fait un don d'anciennes couvertures utilisées pour la sieste des enfants à la Ligue de Défense des Animaux de la Sarthe.

Remise des calculatrices



Comme chaque année, les communes de La Guierche et de Souillé ont offert des calculatrices scientifiques aux 30 élèves scolarisés en CM2.

Un outil qui les accompagnera tout au long de leur nouvelle aventure scolaire.

La Petite Auberge
Restaurant
Bar
Thierry et Sébastien PLÉ
02 43 25 25 15
RCS Le Mans B 413 500 554

14, route Nationale 72380 ST JEAN D'ASSÉ

LA MILESSE
LA BAZOGE
ST JEAN D'ASSE
06 27 43 17 56

cpermis72@orange.fr
www.cpermis72.fr

LA MILESSE
LA BAZOGE
ST JEAN D'ASSE
06 27 43 17 56

NOUVEAU Conduire en confiance
Boîte automatique Permis traditionnel
Véhicule électrique Stage de code
Boîte automatique Permis traditionnel
Véhicule électrique Stage de code
BSR et moto (partenariat moto école)

Ouvert pendant les vacances
Stage de code
BSR et moto
(partenariat moto école)

A B C D E F G H I

* Cadeau de parrainage sur présentation de ce flyer

Vie Associative

APE La Guierche/Souillé



L'association des parents d'élève est une association qui a pour objectif d'oeuvrer en faveur des enfants. Une trentaine de bénévoles fait partie de cette association et chacun y contribue à sa façon tout en ayant tous ensemble le même objectif.

Pour fonctionner l'association est composée également d'un bureau avec une Présidente (Lucie Soille), une vice-présidente (Prescillia Carreau), une trésorière (Dorothée Rousseau), vice-trésorière (Florence Leménager), une secrétaire (Violaine Huguet) et une vice-secrétaire (Alexandrine Venara).

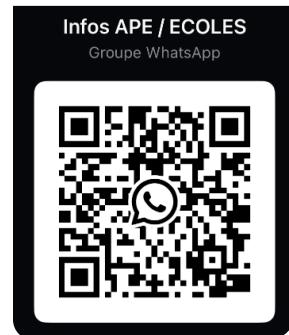
Tout au long de l'année, l'APE organise diverses actions (événements et ventes) destinées à récolter des fonds. Ces bénéfices permettent d'aider financièrement les écoles (achats de matériel, participation aux sorties scolaires, dons) et de proposer des événements festifs aux enfants et à leurs familles.

Parmi les rendez-vous incontournables figurent par exemple le carnaval, la tombola et bien sûr la kermesse qui est un événement dans lequel nous essayons de mettre le plus de moyens possible (matériels, humains, financiers) que les autres car celui-ci est un jour de festivités pleines de joies, de rires, de sourires pour les enfants comme pour les parents, il permet de se retrouver en famille et amis et cela symbolise la clôture de l'année scolaire.

Les événements réalisés cette année seront :

- La vente de madeleine bijoux (une en octobre et une en mai)
- La vente de chocolats et de sapins de Noël
- Les marchés de Noël de La Guierche et Souillé (6 & 7 décembre 2025)
- La soirée Jim & Jump (30 janvier)
- Le Carnaval (14 mars 2026)
- La vente de chocolat de Pâques
- La vente d'objets personnalisés réalisés par nos enfants
- La tombola
- La Kermesse (21 juin 2026)

Il est possible de rejoindre l'APE tout au long de l'année et nous accueillons chaque bénévole avec plaisir.



Vous pouvez contacter l'APE par mail : apelaguerchesouille@gmail.com ou bien la présidente Lucie Soille au 0698024343. Vous pouvez également rejoindre notre groupe WhatsApp [Infos APE/ECOLES](#) ou bien notre groupe Facebook [Association Parents d'Elèves](#)

[La Guierche/Souillé](#) afin de prendre connaissance des différentes informations concernant les manifestations et les actions menées ou autres.



Association Fêtes et Loisirs



L'association Fêtes et loisirs continue à participer à la vie de notre beau village. Cette année encore, celle-ci a proposé plusieurs événements : soirée années 80, le traditionnel

14 juillet, qui s'est vu amputé de son feu d'artifice pour cause de sécheresse, son concours de boules et le marché de Noël. Deux nouveautés se sont glissées dans l'agenda pour continuer à animer notre commune : un bric à brac et une soirée au profit d'« Octobre Rose ».

Toutes ces manifestations ne peuvent avoir lieu sans les bénévoles. Si vous aussi vous souhaitez vous impliquer dans l'animation de notre commune, alors n'hésitez pas et rejoignez-nous !

2026 sera l'occasion de fêter les 50 ans de l'association. J'en profite pour remercier tous les membres qui ont créé cette association, ceux qui en font encore partie et ceux qui n'y sont plus... « L'héritage est une richesse qu'il nous faut préserver et partager ».

L'année à venir sera encore riche en événements :

- Le 28 mars : soirée disco
- Le 7 juin : bric à brac
- Le 20 juin : tournoi de foot
- Le 28 août : concours de boules
- Le 10 octobre : soirée Octobre Rose
- Le 6 décembre : marché de Noël

La date de l'assemblée générale vous sera communiquée ultérieurement via les réseaux de la commune.

L'ensemble des membres de l'association vous présente tous ses voeux de bonheur pour cette nouvelle année.

Jacky Pellieux, président de l'association Fêtes et Loisirs
06 61 62 64 89
fetesetloisirs72380@gmail.com



Les jardins partagés

Un havre de convivialité et de nature

Les Potagers de Souillé offrent chaque année aux habitants l'opportunité de cultiver leur propre jardin dans un cadre calme, agréable et chaleureux. Une dizaine de parcelles de 60m² sont actuellement disponibles. Ces espaces, parfaitement adaptés aux passionnés, permettent à chacun de cultiver ses légumes, fleurs ou plantes aromatiques dans les meilleures conditions.

Au-delà de la culture du potager, l'association se distingue par une ambiance particulièrement conviviale. Les jardiniers partagent conseils, coup de main et bonne humeur. Un barbecue est organisé chaque année avec les familles.

Des équipements à disposition :

- Accès à l'eau
- Motoculteur,
- Tracteur tondeuse
- Abri de jardin

Conditions d'adhésion : 15€ par an + règlement de la consommation d'eau.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le président : Florent Mangonaux - 06.22.29.95.32



Association Vélo Souillé Loisirs (AVSL)

Un havre de convivialité et de nature



L'A.V.S.L, Association Vélo Souillé Loisirs, est composée d'une dizaine de membres. Pour nous, le vélo est avant tout un plaisir de rouler en groupe, sur route ou dans les chemins, pas de compétition, de la balade avec dans la gourde beaucoup de bonne humeur.

Après notre participation aux 24h VTT 2025, nous venons d'organiser sur notre commune le deuxième Téléthon avec une sortie nocturne en VTT.

Vous souhaitez faire du vélo « plaisir », venez rouler avec nous.

Cet hiver encore, nous roulerons une fois par mois en nocturne pour profiter des chemins environnants. Les dates vous seront communiquées par les différents réseaux sociaux de la commune.

L'ensemble des membres de l'association se joint à moi pour vous souhaiter une très belle année 2026.

Vincent Morlet, président
06 61 62 64 89
avsl.souille72@gmail.com

Association des Usagers du TER Le Mans - Alençon

Le **28 août 2023** a été mise en service la Halte **Le Mans-Hôpital-Université**. Depuis l'ouverture de cette halte, la fréquentation ne cesse d'augmenter. L'arrêt Ter se trouve juste en face de l'arrêt tramway.

Création en décembre 2024, de trois trains entre **Alençon et Château du Loir** et de trois trains entre **Château du Loir et Alençon**, du lundi au vendredi, qui desservent toutes les gares et offrent de nombreuses correspondances en gare du Mans :

- ➡ Départ de Château : 7h52 arrivée à Alençon : 9h36
- ➡ Départ de Château : 11h53 arrivée à Alençon : 13h37
- ➡ Départ de Château : 13h28 arrivée à Alençon : 15h16
- ➡ Départ d'Alençon : 11h24 arrivée à Château : 13h06
- ➡ Départ d'Alençon : 12h40 arrivée à Château : 14h22
- ➡ Départ d'Alençon : 18h24 arrivée à Château : 20h06

Aux salariés du privé et du public, l'employeur rembourse **50% (voire 75%) du montant de l'abonnement**.

Il existe aussi des abonnements pour étudiants et particuliers.

Vous pouvez **acheter des billets TGV, Intercités et TER** à l'accueil du **Super U** de Sainte Jamme. Vous y trouverez des fiches horaires.

Nous recherchons des bénévoles pour compléter notre Conseil d'Administration. Notre avenir en dépend.

ass.usagers.ter.lemans.alencon@gmail.com



Paroisse La Bazoge – Sainte Jamme-sur-Sarthe



Des chrétiens vous accueillent pour les sujets suivants :

- Préparation au baptême des petits enfants
- Préparation au mariage
- Catéchisme et éveil à la foi
- Catéchuménat des jeunes et des adultes
- Service des funérailles

Informations paroissiales

Père François CLERET

Pour contacter le presbytère de La Bazoge :

4 impasse du Presbytère 72650 La Bazoge.

Téléphone 02 43 25 40 47

Courriel : paroisses.labazoge@sarthechatholique.fr

Permanences au presbytère de La Bazoge :

Le mardi, de 16h30 à 18h (sauf vacances scolaires) et le samedi, de 10h à 12h.



La Maison des Projets - Centre social de la communauté de communes

Cette année, la caravane Mirabelle est allée à la rencontre des habitants sur tout le territoire. Et si on en faisait ensemble le bilan ?

- 4 communes pour les rencontres régulières : La Bazoge, Souillé, Souligné-sous-Ballon et Teillé
- 43 sorties au total et 980 habitants rencontrés
- Plus de 1 500 échanges et sourires partagés
- Des activités variées : cuisine, jeux, ateliers de prévention aux conduites addictives, interviews, tables rondes radiophoniques...

- Et surtout : de la convivialité, du lien social et de beaux moments partagés !

Merci à toutes celles et ceux qui ont participé, échangé et fait vivre ces instants ! On vous donne rendez-vous en 2026 à Ballon-Saint-Mars, Courceboeufs, Joué l'Abbé et Saint-Jean-d'Assé !



ASSURANCES
LEROY COCHET
"être assuré en toute sérénité"

1 RUE DU GENERAL LECLERC
72290 BALLON
Tél : 02 43 27 20 29

GALERIE COMMERCIALE SUPER U
72380 SAINTE JAMME SUR SARTHE
Tél : 02 43 29 03 07

ZAC DE L'EPINE
7260 SAVIGNE L'EVÉQUE
Tél : 02 43 27 30 29

Cabinet.leroy.cochet@mma.fr N°orias 11060358 - 1500 1362 / www.orias.fr

SARL BOBET TESSIER
ELECTRICITÉ - PLOMBERIE - CHAUFFAGE

Depuis 1988
Dépannage entretien
Votre salle de bain de A à Z
Energie renouvelable
Climatisation - Ventilation

1 route du Mans - 72650 LA BAZOGE
Tél. : 02 43 25 40 57
contact@bobet-tessier.com

RGE
QUALIBAT

mÉCALOISIRS
VENTE ET RÉPARATION
DEUX ROUES - MOTOCULTURES

DU MARDI AU VENDREDI :
8H30 - 12H ET 14H - 18H30
LE SAMEDI :
9H - 12H30 ET 14H - 17H

02 43 23 05 73

6, allée du sablon 72380 Ste-Jamme/Sarthe (à côté du Super U)

Salle de bain
Plomberie
Chauffage
Électricité
Ramonage
Dépannage

QUALIGAZ
RGE Qualibat 2013
RGE Qualipac 2013

DESPRES
RGE ECO artisan
12 allée du Sablon - 72380 Ste. Jamme-sur-Sarthe
Tél : 02 43 27 69 06 - sarl.despres@gmail.com

ST
Style & tendance
HAIR STYLIST

02.43.24.34.95
14 bis Rue du Mans, 72380 La Guierche
<https://www.style-etendance.fr>

INSTAGRAM

ALERTE AUX INSECTES

Alerte Aux Insectes et Services
SIRET: 838 023 430
Destruction nids guêpes, frelons européens ou asiatiques (jusqu'à 20m)

Ricoult Mickaël
72380 Sainte Jamme sur Sarthe
06 62 52 34 57
mik72380@gmail.com

S.A.R.L LB MAÇONNERIE

Aménagement extérieur - Clôtures
Assainissement - Micro station
Restauration - Carrelage - Pavillon
Ravalement - Terrassement

5, rue de l'Usine - ZA d'Antoigné
72380 Sainte Jamme sur Sarthe

Tél. 02.43.27.63.13
Port. 06.23.39.96.82
lb.maconnerie@live.fr

L'Atelier des Gourmandises
Boulangerie - Pâtisserie - Snacking

60 avenue Nationale
72650 La Bazoge
Tél : 02 43 25 41 60

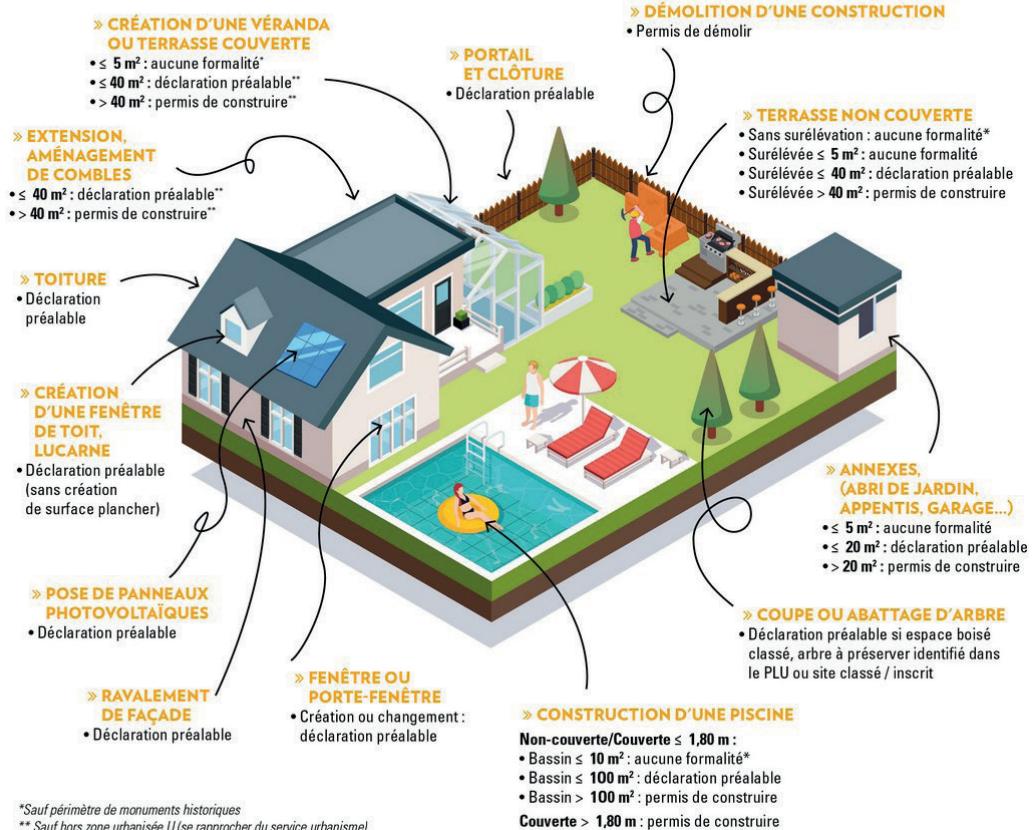
Merci à nos annonceurs qui ont contribué à la réalisation de ce bulletin

Urbanisme

QUELLES DÉMARCHES POUR VOS TRAVAUX?

Extension de votre maison, réalisation d'une clôture, pose d'une fenêtre de toit ou encore ravalement de façade...
Tous ces travaux ne nécessitent pas les mêmes formalités. Il est important de bien s'informer auprès du service Urbanisme des règles en vigueur et de demander les autorisations nécessaires avant de commencer votre chantier (informations non exhaustives).

QUELLES AUTORISATIONS DEMANDER?



COMMENT FAIRE VOTRE DEMANDE ?



1. SE RENSEIGNER SUR LES RÈGLES D'URBANISME APPLICABLES SUR LE TERRAIN :

- auprès du service Urbanisme de la commune
- sur le site Géoportail de l'Urbanisme (<https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>)



2. RETIRER OU TÉLÉCHARGER LE DOSSIER :

- au service Urbanisme de la commune
- sur le site Service Public (<https://www.service-public.fr>)



3. DÉPOSER LE DOSSIER RENSEIGNÉ :

- en mains propres ou par courrier au service Urbanisme de la commune
- ou sur Internet à l'adresse suivante : <https://sve.fr/#/072338>



4. INSTRUCTION DE VOTRE DEMANDE :

- par le service ADS du Pays du Mans



5. RÉPONSE :

A compter de la réception du dossier complet, le délai d'instruction est :

- de 1 mois pour une déclaration préalable ou un certificat d'urbanisme informatif ;
- de 2 mois pour un certificat d'urbanisme opérationnel, un permis de construire maison individuelle ou un permis de démolir ;
- de 3 mois pour un permis d'aménager ou tout autre permis de construire.

Ces délais peuvent être majorés ou prolongés selon la nécessité de consultation de services extérieurs (ABF, SDIS, etc...)



6. AFFICHER L'AUTORISATION DE TRAVAUX

Sur le terrain, de façon visible pendant une période continue de 2 mois minimum, et durant toute la durée du chantier. Le délai de recours des tiers court à compter du 1^{er} jour d'affichage.

Fermeture du réseau cuivre

Le réseau cuivre, le 31 janvier 2027, ne fonctionnera plus sur notre commune !



L'opérateur Orange, propriétaire du réseau historique de télécommunications en cuivre, projette une fermeture commerciale des services de téléphonie et Internet par ADSL en Maine Coeur de Sarthe au 1^{er} janvier 2026, avant démantèlement du réseau.

Cette fermeture annoncée fait suite au déploiement de la fibre optique, permettant un débit Internet beaucoup plus rapide, partout dans le département depuis fin 2022 grâce à la mobilisation de Sarthe Numérique et des communautés de communes. Sur notre territoire, la collectivité a investi près d'1,7 million d'euros afin de permettre le raccordement de l'ensemble des foyers à la fibre optique.

Que vous soyez propriétaire ou locataire, raccordez votre logement à la fibre optique sans attendre la fermeture des services sur le réseau cuivre pour bénéficier des meilleurs services !

les ateliers ESTIM

RECYCLERIE & VENTE DES LÉGUMES DU POTAGER

Ouverture: Mardi – Mercredi – Jeudi 09h-12h30 / 14h-16h30

100, rue de la Pièce du Bois
72380 MONTBIZOT
02.43.20.03.55
contact@ateliersestim.fr
Siret 519 062 186 000 19

Cofinancé par l'Union européenne Sarthe Département les ateliers ESTIM

MICRO CRÈCHE

"Un univers ludique et familial pour vos enfants de 2 mois et demi à 6 ans"

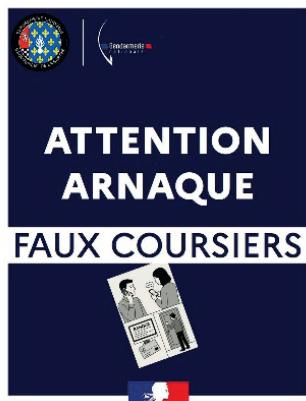
Repas et couches inclus
12 enfants maximum
DE 7h30 à 18h30
Du lundi au vendredi

bhibouetloulou@gmail.com
06 69 03 34 91 ou 06 41 52 65 42

I rue de la Gare
72380 LA GUIERCHE

Vigilance

⚠️ Attention aux arnaques bancaires aux faux coursiers !



1. La victime est contactée par téléphone ou par SMS par un faux conseiller bancaire. Le numéro utilisé peut être le même que celui de la banque ;
2. Le faux conseiller indique à la victime que sa carte bancaire est compromise par une fraude ;
3. Le faux conseiller invite la victime à contacter un numéro ;

➡️ Comment ça marche ?

4. La victime appelle et tombe sur un individu se faisant passer pour le service anti-fraude de la banque. Il invite la victime à communiquer ses codes et l'informe qu'un coursier se présentera à son domicile pour récupérer la carte bancaire ;
5. Un homme se présente au domicile de la victime et se fait remettre la carte bancaire.

➡️ Que retenir ?

- ◆ un établissement bancaire ne vous demandera **JAMAIS** de lui communiquer des codes (confidentiels, d'accès, de sécurité) ;
- ◆ vous êtes contacté selon ce procédé ou vous avez des doutes ? Contactez IMMÉDIATEMENT le **17** ;
- ◆ parlez-en autour de vous, informez votre banque.

Démarchage à domicile



Un arrêté a été pris par Madame le Maire pour réglementer l'activité de démarchage à domicile dans notre commune. L'arrêté n° 04-2025 s'applique à toute activité de démarchage à domicile, exercée par une personne physique ou morale, visant à proposer la vente de biens, la prestation de services ou la souscription de contrats.

Toute personne ou entreprise souhaitant exercer une activité de démarchage à domicile doit :

- Déposer une **demande écrite** auprès des services municipaux : formulaire de déclaration disponible à l'accueil de la mairie,
- Fournir une copie de pièce d'identité, l'extrait K-bis de moins de 3 mois, et une description de l'activité (l'objet, la durée du démarchage et les rues ou quartiers prospectés),
- Les cartes professionnelles des agents exerçant.
- **Horaires autorisés** : le démarchage à domicile est autorisé uniquement du lundi au vendredi, **de 10h00 à 19h00**.

Une réflexion a été lancée en mairie sur la distribution d'étiquettes autocollantes à appliquer (sur les boîtes aux lettres) pour signaler que les citoyens ne souhaitent pas être dérangés par des démarcheurs.

Frelons : soyez vigilants !



Avec le retour du beau temps au printemps, les frelons réapparaîtront.

Pour votre sécurité et celle des abeilles :

- Ne vous approchez pas des nids.

- Ne tentez pas de les détruire vous-même.
- Signalez tout nid situé sur le domaine public à la mairie.
- Pour ceux situés sur le domaine privé veuillez contacter les sociétés habilitées

La vigilance de chacun contribue à protéger les habitants et la biodiversité, notamment les abeilles de nos apiculteurs locaux...

Par délibération municipale n°46.12.2025, la commune prendra en charge, à partir du 1er janvier 2026, 50% du coût d'intervention pour la destruction de nids de frelons, dans la limite de 2 interventions par foyer et par année civile, avec un plafond de 100€ TTC.





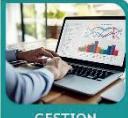
Un service clés en main
pour les pros et les collectivités



INFORMATIQUE



TÉLÉCOMS



GESTION



IMPRESSION

3 agences proches de vous : Laval - Le Mans - Flers

www.conty-informatique.com - Tel : 02.43.82.06.63

Crédit Agricole SAINTE-JAMME-SUR-SARTHE

ZAC de la Prairie des Moulins Rue du Sablon
72380 SAINTE-JAMME-SUR-SARTHE

Tel : 02 43 14 36 11
E-mail : ballon@ca-anjou-maine.fr



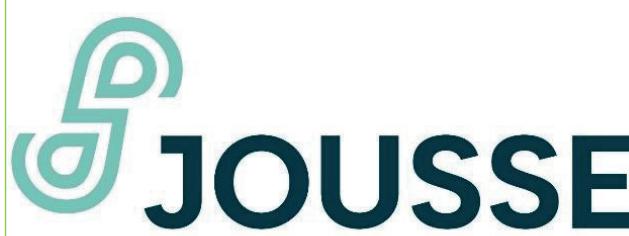
ANJOU MAINE

Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel de l'Anjou et du Maine, société coopérative à capital variable agréée en tant qu'établissement de crédit - 414 993 998 RCS LE MANS. Société de courtage d'assurances immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le n°07 023736. Siège social situé 77 avenue Olivier Messiaen, 72083 Le Mans Cedex 9 - 04/2024



CJM Entretien
06 10 38 29 13

Pour vos travaux d'entretien de vos espaces verts
tonte - taille - débroussaillage - désherbage



JOUSSE
Pompage et Traitement



Bar - Tabac - Epicerie
L'âme - stram - gram
9h - 21h / 7 jours sur 7

2 rue de la Mairie - 72380 SOUILLE Tél : 02 43 27 61 52

BRICO | JARDIN | ANIMALERIE | DÉCO



la MAISON.fr
avec AGRIAL

LA GUIERCHE
La petite ferme **02.43.27.61.02**



Pollen
FLEURS
Emmanuelle HUBERT
Coulaines - La Bazoge - Conlie



06 07 15 58 83
**UNE FAMILLE
AU SERVICE
DES FAMILLES**
Marbrier
Fleuriste
Pompes Funèbres
ZA La prairie des moulins, St Jamme
02.43.27.65.10 contact@touchard72.fr
Avis de décès www.groupe-touchard.fr

Merci à nos annonceurs qui ont contribué à la réalisation de ce bulletin

SARL JUDIDOM
DES SERVICES A VOTRE DOMICILE :

SARL JUDIDOM
72380 LA GUIERCHE
RCS LE MANS 888 469 368

06.79.58.26.62

Professionnels et Particuliers
LA CENTRALE D'ANTOIGNÉ
DISTRIBUTEUR AUTOMATIQUE DE BÉTON
LA CENTRALE D'ANTOIGNÉ
Z.A d'Antoigné - 5 rue de l'Usine 72380 Sainte Jamme sur Sarthe
07.64.26.83.27
lacentraledantoigne72@gmail.com

L'ATELIER DES RIDERS
Damien POIRIER
06.11.17.93.22 - 02.85.85.92.76
5, rue du Mans 72380 La Guerche
latelierdesriders@gmail.com

ATELIER ITINÉRANT
RÉPARATION - MAINTENANCE CYCLE
À DOMICILE

L'ATELIER DES RIDERS
Horaire d'ouverture de la boutique voir page Facebook

L'Agence..
SAS Maître D'oeuvre - Décorateur Intérieur - Négociateur Immobilier
D.Melun
dmelun.lagence@gmail.com
06.58.96.54.83
 www.lagencedmelun.fr L' Agence D.Melun lagenced.melun

PAYSAGES JULIEN & LEGAULT

QUALIFICATION P100

- Création
- Entretien
- Clôtures
- Élagage
- Espaces verts

72170 MARESCHÉ
Tél. 02 43 33 93 49
www.paysage-julien-legault.fr

RITCHIE **PIZZ'**
Pizzas artisanales à emporter
Tél : 06 16 99 92 79
Tous les vendredis soirs à Souillé de 18h à 20h30

MSMB
02 41 25 28 05
contact@sarlmsmb.fr

Z.A. Pont-Rame
16, rue de la Plissonnière
49430 DURTAL

CUISINE PROFESSIONNELLE
FROID COMMERCIAL
CLIMATISATION
POMPES A CHALEUR
LAVERIE - BUANDERIE
VENTILATION / EXTRACTION
MACHINES A CAFÉ

ETUDE VENTE INSTALLATION
DEPANNAGES TOUTES MARQUES

SAVEURS DES JENVRIES
ferme familiale
Viande de bœuf, porc et charcuterie
en direct de la ferme
Jeudi 14h à 18h - vendredi 9h à 12h 15h à 19h - samedi 9h à 13h
06 81 69 55 58 saveursdesjenvries.fr

Merci à nos annonceurs qui ont contribué à la réalisation de ce bulletin

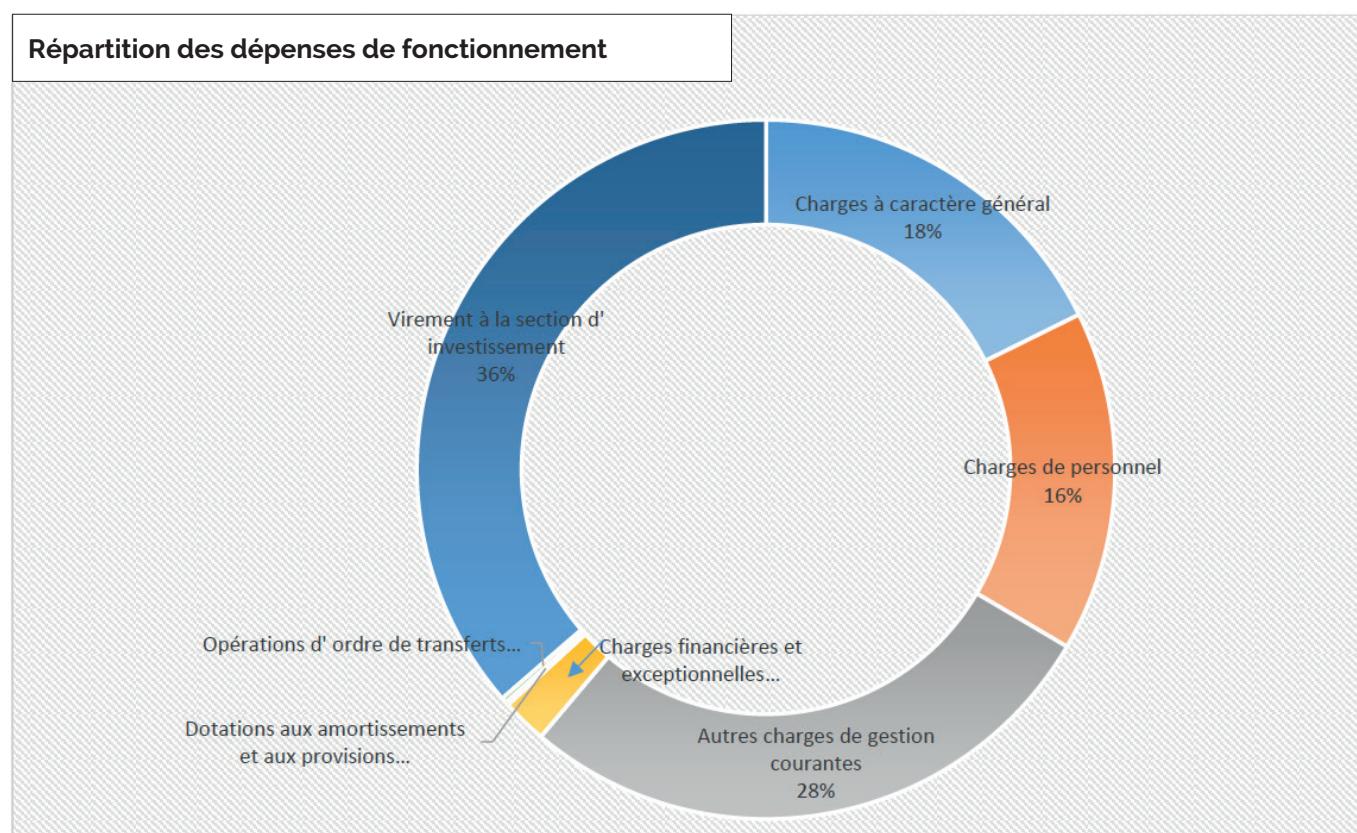
Budget

Le budget communal 2025

Le 10 mars 2025, le Conseil Municipal a adopté le budget primitif 2025, équilibré à hauteur de 718 933.47 € en fonctionnement et 417 505.38 € en investissement. Il témoigne de notre volonté de conjuguer rigueur budgétaire, solidarité locale et investissements utiles pour l'avenir de notre village.

Les principales charges de fonctionnement sont réparties comme suit :

- Charges à caractère général : 127 250.00 € incluant l'entretien de nos bâtiments, la voirie, les énergies ; les contrats d'assurance et différents contrats de maintenance (photocopieur, extincteurs, logiciels, défibrillateur, ...).
- Charges de personnel (salaires et charges sociales) : 113 300.00 €
- Autres charges de gestion courantes : 199 100.00 € dont 164 000€ de participation au SIVOS
- Virement à la section d'investissement : 261 408.61 €



Un engagement fort pour l'éducation : la participation au SIVOS

La commune verse une contribution de 155 672.01 € au SIVOS (Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire), soit près de 21,65 % du budget de fonctionnement. Cette participation permet de garantir un cadre scolaire de qualité pour nos enfants, elle couvre les frais liés aux personnels (garderie, ménage, cantine) et les fluides (électricité, gaz, eau).

Les recettes de fonctionnement reposent principalement sur :

La fiscalité locale (impôts directs) : 240 000 €

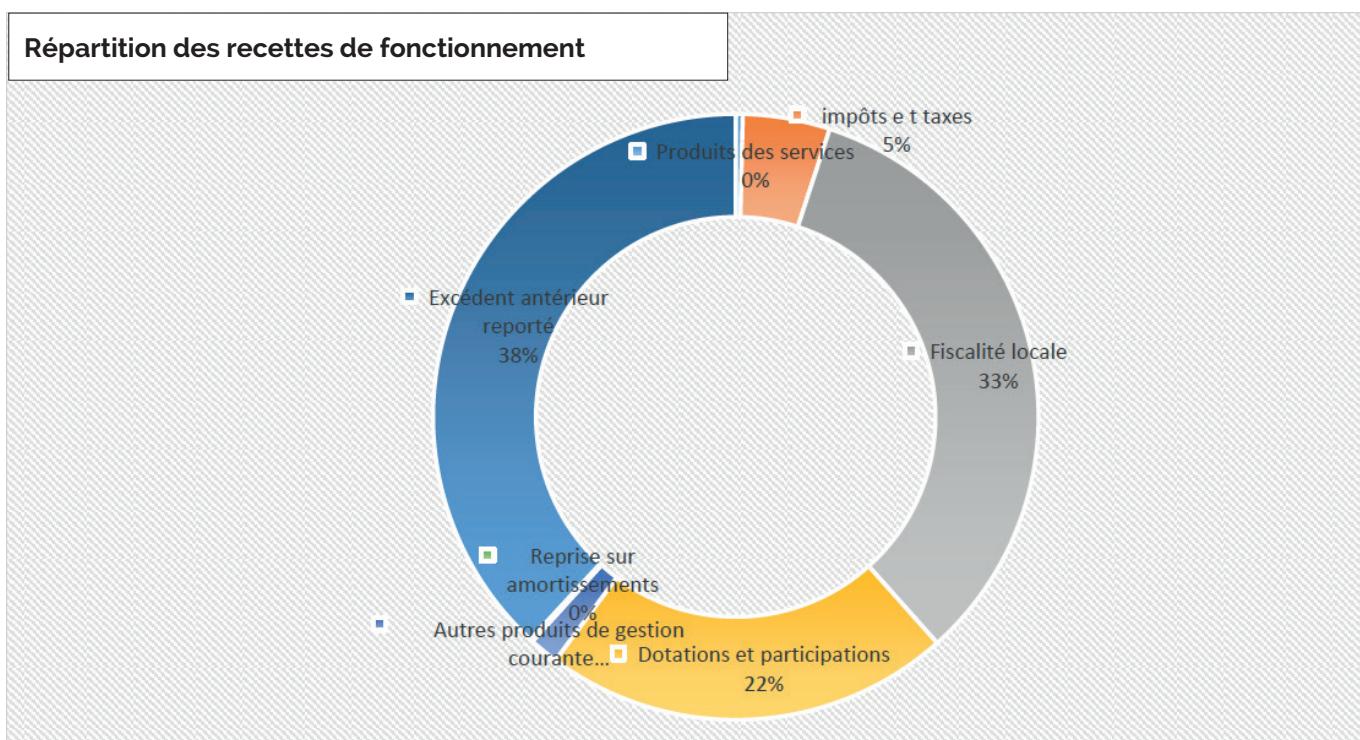
Les dotations de l'état : 155 349.35 €

Les produits des services communaux (location de la salle polyvalente, encarts publicitaires.) : 11 000 €

Le résultat excédentaire des années précédentes, à hauteur de 274 084.12 €, qui a progressé sans hausse des impôts communaux (+132.50% par rapport à l'année 2024).

0%
d'augmentation
d'impôt communal

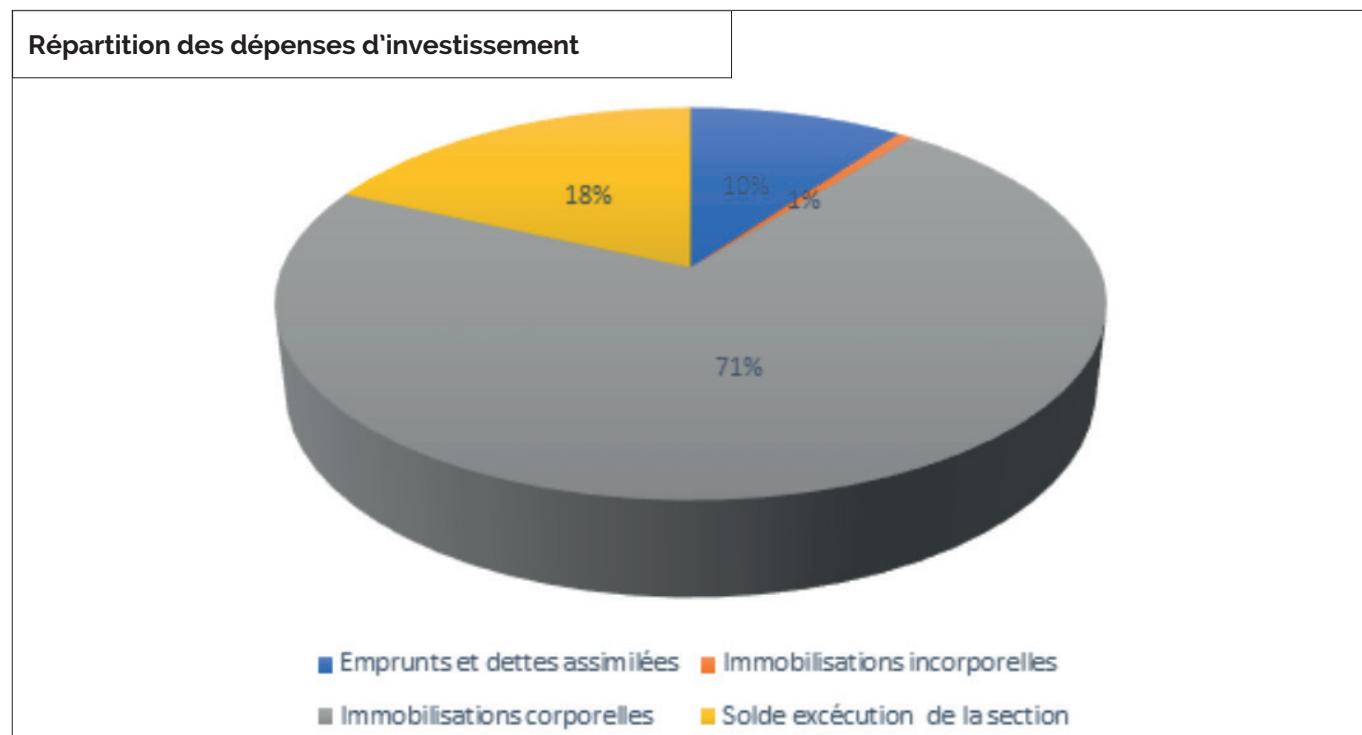
Correspond à la volonté politique du Conseil Municipal de ne pas augmenter la fiscalité sur le territoire communal pour l'année 2025. Cependant, les bases d'imposition données par l'Etat ont évolué ce qui explique la hausse du produit de la fiscalité.



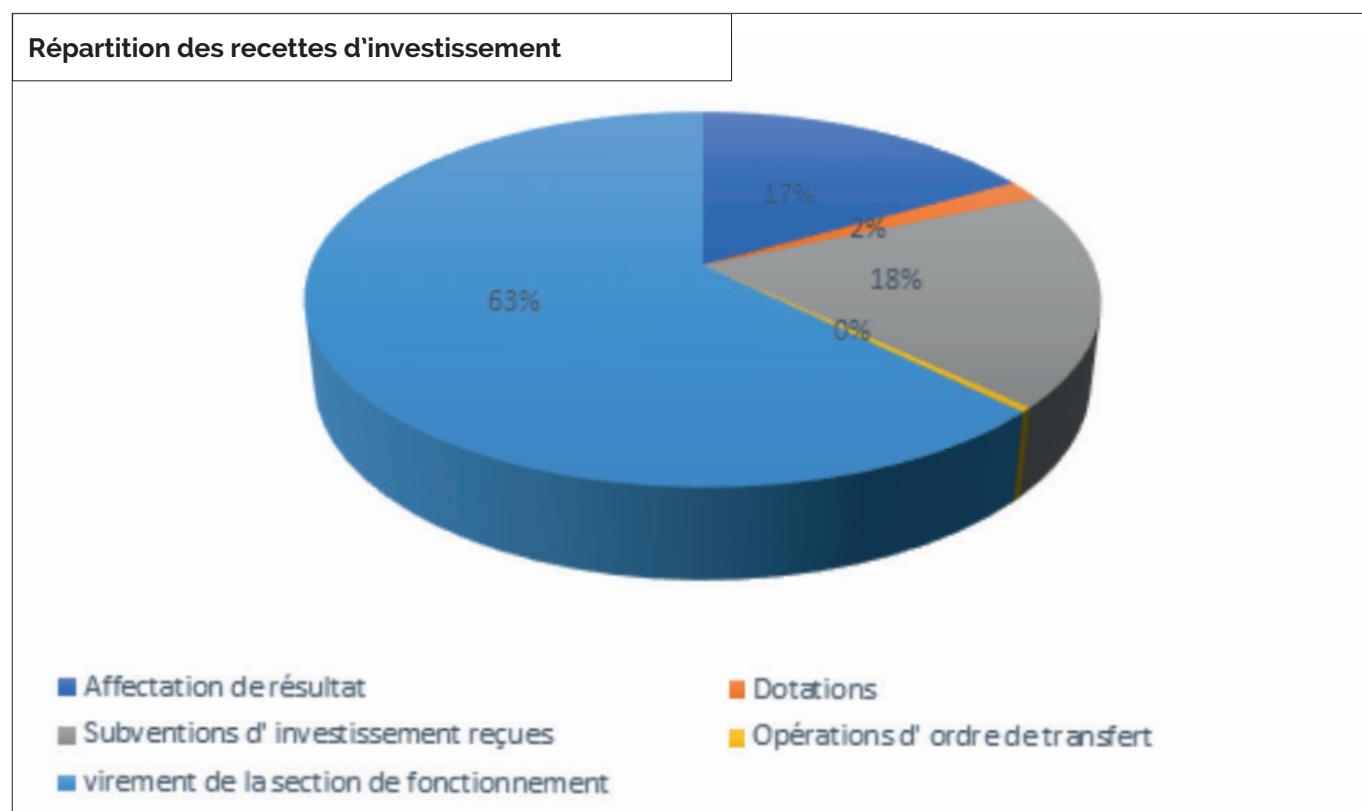
Plusieurs investissements ont été réalisés en 2025

- Travaux de la mairie
- Travaux de la salle polyvalente,
- Travaux du logement communal.
- Achats de matériels pour la salle polyvalente.
- Equipements pour l'école (lave-vaisselle, chalet pour stocker le matériel de sport...).

La commune procède à un remboursement annuel de 41 500 € concernant l'aménagement du bourg 1^{ère} et 2^{ème} tranches 2006 et 2007 et l'acquisition d'une parcelle en 2019.



Afin d'alléger le poids de ces investissements sur le budget communal, la municipalité a sollicité plusieurs subventions auprès du département et de l'état.



Budget d'assainissement

Chaque année, en parallèle du budget principal, la commune adopte un budget annexe dédié au service de l'assainissement.

Pour 2025, le budget de fonctionnement s'équilibre à 263 466.76€ et en investissement il est équilibré à 237 066.64€.

La compétence « Assainissement collectif » est du ressort de la commune. L'ensemble des foyers raccordés et raccordables sont redevables de la taxe d'assainissement ainsi que des mètres cubes consommés. Effectivement, chaque année, la commune reçoit de VEOLIA un relevé de consommation des administrés, grâce à ce fichier, la facturation assainissement collectif est établie.

Pourquoi ne faut-il pas jeter de lingettes dans ses toilettes ?

Ces objets (lingettes, gants, coton-tige...) du fait de leurs dimensions réduites, sont susceptibles d'être jetés dans la cuvette des toilettes. Certains fabricants de lingettes incitent d'ailleurs les usagers à le faire en portant sur les emballages des mentions « biodégradables », voire « peuvent être jetées à l'égout » !



En pratique, la structure fibreuse de ces objets fait qu'ils ont une très grande facilité à s'agglomérer entre eux, avec la graisse présente en réseau et autour des obstacles qu'ils peuvent rencontrer dans le système d'assainissement.



Que faut-il faire des lingettes utilisées ?

La place des lingettes usagées (comme celle des cotons tiges ou des autres objets utilisés pour l'hygiène quotidienne) est dans la poubelle et non dans la cuvette des WC.



Travaux

Travaux à la mairie

L'entreprise Piens, métallerie de Maresché, va réaliser tous les encadrements de fenêtre ainsi que le tableau d'information.

Une photo ancienne représentant Souillé viendra agrémenter la façade de la Mairie.



Travaux à l'école

L'ancien lave-vaisselle de la cantine, hors d'usage, a été remplacé. Un nouveau compteur d'eau a été installé en dehors de l'école pour éviter de terrasser la cour, d'endommager les arbres et l'enrobé.

Divers travaux ont été effectués au niveau de la cantine, cependant il faudra prévoir des travaux de réfection.

Travaux à la salle polyvalente

Courant décembre 2024, des travaux ont débuté au sein de la salle polyvalente :

- Dans la cuisine : le carrelage et la faïence ont été remplacés.
- Le lino bordant le parquet a été remplacé par du carrelage.
- Des peintures ont été refaites dans la partie bar.

Afin de se mettre aux normes pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite (PMR), un sanitaire a été créé à la place du local ménage. Comme prévu, la cloison existante a été décalée afin d'agrandir l'espace dédié aux personnes à mobilité réduite. Dans la continuité, le carrelage de l'ensemble de l'espace sanitaire sera remplacé en 2026.



Quarante tables neuves, pour un montant de 2 736 € ont permis le remplacement des tables existantes. Celles en bois, ont été stockées pour permettre la mise à disposition, si besoin, aux associations.

Travaux Maison Communale

Dans la continuité des travaux de rénovation de la maison communale, le locataire a refait toutes les peintures, les sols et installé une cuisine aménagée, à ses frais. En contrepartie, la commune lui a octroyé 2 mois de loyer.

La Commune vient d'obtenir une subvention de 33,54% pour la réalisation de l'isolation par l'extérieur. Afin de pouvoir engager ces travaux importants, d'autres subventions ont été demandées.



Curage des fossés

L'entreprise APoirier est intervenue sur plusieurs secteurs de la commune pour procéder au curage des fossés.

Les opérations ont consisté à :

- Retirer les dépôts accumulés (terre, végétaux, sédiments),
- Rétablir un bon écoulement des eaux pluviales,
- Nettoyer les zones obstruées,
- Évacuer la terre vers différentes parcelles agricoles.

Ces interventions permettent d'améliorer la gestion des eaux et de prévenir les risques d'inondation.

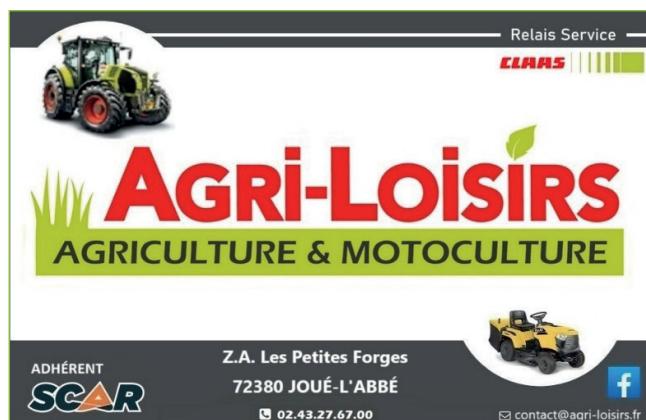


L'entreprise Guené a assuré le débroussaillage et l'entretien des haies communales.

Les travaux ont inclus :

- La coupe des repousses et branches gênantes,
- Le nettoyage des abords des voies,
- L'amélioration de la visibilité et la sécurisation de la circulation,
- L'évacuation des déchets végétaux.

Ces actions contribuent à l'entretien régulier du paysage communal et à la sécurité des usagers.



Vie municipale



Infos pratiques

Le secrétariat de mairie vous accueille :

Mardi : 13h à 17h
Mercredi : 9h à 12h
Jeudi : 14h à 19h
Vendredi : 14h à 16h

Samedi : 9h - 12h (2nd samedi du mois)

Tél : 02 43 27 64 21

e-mail : mairie@souille72.fr

Permanence de vos élus

Le maire assure une permanence le samedi matin sur rendez-vous.

Tél : 02 43 27 64 21

e-mail : mairie@souille72.fr

Retrouvez les informations de votre village :
www.souille72.fr

Page Facebook : communesouille

Application mobile : Intramuros



Séverine et Marie

Service périscolaire SIVOS

Lundi au vendredi de 8h30 à 12h00

Tél : 02 43 27 92 74

E-mail : sivoslaguierchesouille@gmail.com

École de Souillé

02.55.46.60.74 - ce.0720314a@ac-nantes.fr

La vie municipale en chiffres

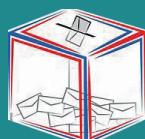
Population



822
habitants



599
électeurs inscrits
sur notre liste électorale



**Vous souhaitez voter
lors des prochaines élections ?
L'inscription sur les listes électorales
est obligatoire !**

Qui doit s'inscrire ?

- ✓ Les jeunes atteignant 18 ans
- ✓ Toute personne de plus de 18 ans non inscrite sur la commune

Où s'inscrire ?

- ✓ À la Mairie de Souillé
- ✓ Sur le site « service-public.fr »

Quand s'inscrire ?

- ✓ Jusqu'à 6 semaines avant la date du scrutin
(Passé ce délai vous ne pourrez pas voter)

Pièces à fournir

- ✓ Une pièce d'identité en cours de validité
- ✓ Un justificatif de domicile de moins de trois mois

N'attendez pas le dernier moment !

Pour toutes question, n'hésitez pas à contacter la Mairie



4 Naissances

25 mars 2025 : Louka HARAN

11 août 2025 : Alix MELUN

5 octobre 2025 : Nathan BACCON

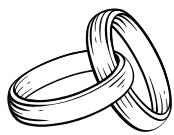
19 novembre 2025 : Mahé BERTHELOT



2 Décès

12 février : Mme Chantal JOUSSET épouse CHAMPROUX

12 mai : Mme Marcelle LANCELEUR



5 Mariages

8 février : Stéphanie BESLIN et Gary LECHAT

3 mai : Nathalie HÉRAULT et Stéphane CATHELINÉAU

12 juillet : Virginie ALETON et Germain LEVRARD

13 septembre : Tina GRASSET et Maxence HUET
Et un mariage en novembre

Démarches administratives



Pour toutes vos démarches administratives, n'hésitez pas à consulter le site internet www.service-public.fr. Les associations et les professionnels trouveront également sur ce site nombreux services et formulaires en ligne. Pour tout complément d'information, le secrétariat de mairie est à votre disposition.

Focus sur quelques démarches en état civil

Extrait d'acte de naissance : mairie de votre lieu de naissance.

Extrait d'acte de mariage : mairie du lieu de votre mariage.

Extrait d'acte de décès : mairie du lieu du décès ou du domicile du défunt (transcription).

Duplicata de livret de famille : mairie de votre domicile.

Reconnaissance avant la naissance d'un enfant (couples non mariés uniquement) : Si l'enfant n'est pas encore né, le papa peut se rendre à la mairie de son domicile muni de justificatifs d'identité et de domicile. La présence de la maman n'est pas obligatoire.

PACS (Pacte Civil de Solidarité) : mairie du lieu de domicile sur rendez-vous – dossier à constituer en amont

Mariage : mairie de votre domicile ou de celui de vos parents – dossier à constituer en amont.

Légalisation de signature : mairie du domicile pendant les permanences. Le document à légaliser doit être signé devant l'officier d'état civil.

Recensement jeune de 16 ans : à faire dans les 3 mois qui suivent le 16^{ème} anniversaire (à défaut, régularisation possible jusqu'à l'âge de 25 ans).

Démarche à réaliser en ligne en se connectant sur le site mon.service-public.fr ou en mairie muni du livret de famille, de la carte nationale d'identité du jeune et d'un justificatif de domicile. Ce recensement déclenche la convocation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) entre 16 et 18 ans et permet une inscription automatique sur les listes électorales dès la majorité atteinte. Il est aussi indispensable lors de l'inscription aux examens scolaires ou à celui du permis de conduire.

BIENTÔT 16 ANS !

PENSEZ AU RECENSEMENT

C'EST OBLIGATOIRE

JDC

OBJECTIF CITOYEN

LE PARCOURS DE CITOYENNETÉ

Centre du service national de Rennes

le STAR aime

www.defense.gouv.fr/jdc

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

SGa

DIRECTION DU SERVICE NATIONAL

Distribution des sacs de collecte ordures ménagères à la Mairie

Vendredi 2 janvier 2026 : 16h - 19h
Samedi 3 janvier 2026 : 9h30 - 12h30
Mercredi 7 janvier 2026 : 16h - 19h
Samedi 10 janvier 2026 : 9h30 - 12h30

Lors de votre passage, n'oubliez pas de signaler tout changement concernant votre foyer.



Collecte des ordures ménagères (sacs verts)

Mardi matin – toutes les semaines
puis 1 semaine sur 2 à partir du 1^{er} avril 2026.



Vos sacs devront être mis en conteneur qui sera fourni gratuitement par la Communauté de Communes si vous n'êtes pas équipés. Il faudra le réserver (voir toutes les informations dans le bulletin de la communauté de communes de décembre).

Collecte des emballages recyclables (containers)

mardi matin – semaine paire



Calendrier du passage de la balayeuse dans vos rues en 2026

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
8	12	12	9	7	11	9	6	10	8	12	10

Veuillez ne pas stationner vos véhicules sur le trottoir le jour du balayage.

Incivilités



La propreté de l'espace public est l'affaire de tous et la responsabilité de chacun !

Numéros d'urgence

Gendarmerie : 17

Pompiers : 18

Samu : 15

Européen : 112

Centre hospitalier Le Mans : 02 43 43 43 43

Centre Anti-poison Angers : 02 41 48 21 21

VEOLIA : raccordement, branchement, déménagement
déménagement, service client : 09 69 32 35 29



La salle polyvalente – Tarifs de location



La commune a effectué des travaux cette année d'amélioration et d'embellissement de la salle. Elle se montre vigilante sur le respect des locaux lors des locations (toute dégradation fait l'objet de frais supplémentaires à la charge du locataire).

Notre agent communal, Isabelle LERAT, est en charge de l'entretien de la salle polyvalente et vous accueille lors des états des lieux d'entrée et de sortie lorsque vous louez la salle.

Objet	Organisateur	
	Souillé	Extérieur
Location exceptionnelle du lundi au vendredi (3 heures) Sans la cuisine	50,00 €	60,00 €
Vin d'honneur – soirée culturelle – thé dansant – concours de cartes	150,00 €	180,00 €
Repas (Journée de location, y compris écran)	300,00 €	400,00 €
Journée supplémentaire	90,00 €	100,00 €
Caution ménage de la salle et de la cuisine	500,00 €	
Acompte	30% du montant de la location par titre de la perception	
Caution location salle	1 000,00 €	
Caution télécommande-écran-électrique-vidéoprojecteur	600,00 €	
E.D.F (consommation électrique)	0,35€/kWh	
Associations		
Associations domiciliées sur la commune de Souillé	1^{ère} location gratuite Suivantes : 50% du tarif en vigueur pour un particulier, hors EDF	

Communication :

Vous pouvez suivre l'actualité de votre commune



Votre mairie utilise l'application mobile IntraMuros pour vous informer. Téléchargez-la gratuitement pour découvrir les actualités, alertes, événements, lieux à visiter et les services de votre commune, de votre Communauté de communes et des alentours !



Site internet



Page Facebook



Application IntraMuros

Ste Jamme Sur Sarthe

02.43.27.60.41



Entrepreneurs
d'Assurances

02.43.29.03.07



02.43.27.60.41



02.43.27.47.95

FRED INFORMATIQUE

Informatique et communication visuelle

Zac de la prairie des moulins - 72380 Ste Jamme sur Sarthe
Tel. 09 81 62 80 90
frédéric.pottier@live.fr - www.fredinformatique.com

09.81.62.80.90



02.43.27.60.40



09.54.0011.36



02.43.29.18.35



02.43.52.17.00

BEAUTY SUCCESS

02.43.27.97.83

Meilleurs voeux 2026



**Votre Maire et l'équipe municipale
vous souhaitent de bonnes fêtes !**

**Vous êtes cordialement invités à la cérémonie des voeux
à la salle polyvalente le mardi 13 janvier 2026 à 19h00.**